

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 52 (1990)

Heft: 13

Rubrik: SVLT ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée des délégués 1990

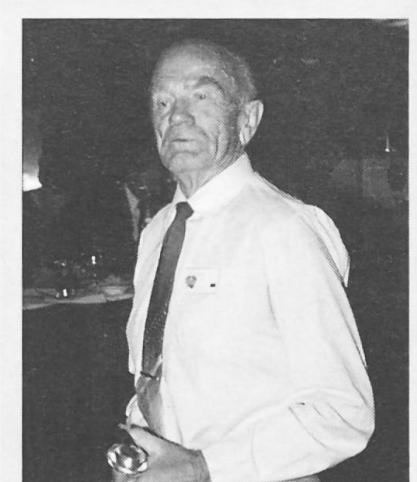
ASETA: reconstruction du siège et du centre de cours

Le centre de l'intérêt, lors de l'Assemblée annuelle des délégués de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, a été la nouvelle construction de l'association, englobant le siège et le centre de cours. L'association va renforcer ses activités aussi bien dans le domaine de l'exploitation de machines en commun que dans la réorganisation de tests pour pulvérisateurs et portera ainsi sa contribution à la production intégrée.

Du discours de M. Hans Uhlmann, président central et conseiller aux Etats, on relève l'expression significative de l'agriculture suisse qui joue le «rôle du bouc émissaire» auquel elle est si souvent confinée.

L'agriculture est saturée des exigences que l'on a à son égard, c.-à-d. offrir une production favorable à l'environnement et à la détention des animaux dans une campagne pittoresque à des prix semblables à ceux pratiqués à l'étranger. Ceci est d'autant plus

inacceptable que dans aucun pays, le degré d'auto-provisionnement n'est aussi bas que dans le nôtre; de même que les dépenses alimentaires mesurées aux coûts de la vie sont au plus bas. L'agriculture prend elle aussi ses responsabilités face à la sauvegarde de l'espace rural. Le fait est que, les agriculteurs n'obtenant aucune indexation sont compromis; de plus, les prix actuels n'étant pas garantis, les délégués auraient pu à juste titre s'offusquer. C'est pourquoi, M.



M. Peter Geiser, de la section ASETA Soleure a été nommé membre d'honneur de notre association, peu après son 80^{ème} anniversaire. Gérant de la section, il s'est mis pendant plus de 44 ans à disposition. Lorsqu'à l'époque, il reprit les rennes de la section, P. Geiser nous dit qu'il a été conscient de l'importance de la mission de l'association dans l'agriculture. Touché, il déclare avoir pris sa tâche à cœur dès le début.



Les «barreurs» de l'ASETA: MM. René Chollet, Gy GE, vice-président, W. Bühler, directeur et le Conseiller aux Etats, Hans Uhlmann, Bonau TG, président central.

Hans Uhlmann adresse un appel pressant au Conseil fédéral dans le cadre des négociations du GATT actuellement en cours où d'autres buts semblent au centre des débats que ceux requis; il demande ainsi au Conseil fédéral de jouer cartes sur table.

Exploitations en commun: conscience des responsabilités

Pour leur part, les délégués ont demandé à l'Association qu'elle accroisse ses efforts dans le sens d'une réduction des coûts au profit de l'exploitation de machines



Invités à l'AD: à partir de la gauche: MM. H.P. Lehmann, Imholz-Voyages, R. Piller, ancien directeur ASETA, R. Schill et F. Bergmann, FAT.

en commun. A ce sujet, l'ASETA est en pourparlers avec l'USP. En collaboration avec la FAT de Tänikon, les écoles d'agriculture, les services phytosanitaires cantonaux et l'industrie, les sections de l'ASETA organiseront, à intervalles réguliers, des tests pour pulvérisateurs, à intervalles réguliers, sur tout le territoire. Ces tests permettront de contrôler l'efficacité d'application de près de 1000 appareils par an et de remplir les conditions requises par la production intégrée. Cette future campagne a été présentée par W. von Atzigen du service technique de l'ASETA qui en a établi le concept.

Reconstruction du siège

La nouvelle construction du siège de l'association, qui est en

même temps centre de cours, a rencontré un écho favorable. Les délégués sont convaincus que les activités de l'association nécessitent une infrastructure «moderne» qui renforcera, ses prestations en pratiquant une économie de dépenses et assurera son ave-

C'est avec un déploiement de forces considérable que les membres de la section genevoise et leurs nombreux aides ont préparé l'Assemblée des délégués de 1990. Symbole de Genève par excellence, le jet d'eau, qui rappellera à tous ceux qui ont pu y assister, le souvenir de cette assemblée. Encore un grand merci pour ces deux merveilleuses journées et à bientôt dans le canton de Schwyz pour l'AD 91, sous le signe du 700^{ème}!

Photo: Germaine Zweifel



nir croissant. De plus, les délégués ont appris que malgré le renchérissement survenu dans le secteur de la construction, les coûts estimés à près de 2 millions de francs, ne seront pas dépassés. Comme l'a souligné le directeur W. Bühler, le budget 1991 a pu être établi dans le sens des estimations et le montant de la cotisation de Fr. 20.- reste inchangé (périodique «Technique Agricole» compris).

Agriculture genevoise

Conséquence de la prédominance de la métropole sur le canton, la signification de l'agriculture genevoise est souvent minimisée. Les délégués ont pu cependant se convaincre des efforts entrepris par les agriculteurs lors d'une visite dans les cultures et le vignoble genevois. Comme le directeur de la Chambre genevoise d'agriculture, M. Willy Streckeisen l'a souligné q-

nevoise ou suisse, l'agriculture rencontre les mêmes difficultés. Le Conseiller d'Etat Claude Haegi a transmis les salutations de l'autorité cantonale qui a évoqué la dépendance réciproque de la ville et de la campagne qui met la dignité humaine au centre des médiations.

Zw.

Vous souhaitez vendre ou acheter? Vous cherchez un emploi ou du personnel? Vous aimerez lier connaissance? Avec une petite annonce privée, ce ne sera plus un problème. Renvoyez le coupon ci-dessous rempli, et votre demande sera lue par plus de 30 000 membres dans la prochaine édition.

A blank 10x10 grid for drawing or plotting.

2 lignes = Fr. 10.—

4 lignes = Fr. 20.—

6 lignes = Fr. 30.—

8 lignes = Fr. 40.—

10 lignes = Fr. 50.—

Nom

Prénom

Adresse

NP. Localité

Téléphone

Chiffre oui non

Envoyer à: ASSA Annonces Suisse SA, Technique Agricole, 2, place Bel-Air, 1002 Lausanne

Centre de cours de Grange-Verney, 1510 Moudon VD Tél. 021-905 44 21

Programme des cours: Hiver 1990/91

Date:	Genre de cours:	Type:	Jours:
-------	-----------------	-------	--------

Nouveaux cours

17.1.91	L'informatique à la ferme: Quel appareil, quel programme, quelle comptabilité choisir?	I 2	1
21.2.-22.2.91	Informatique: Se familiariser et dialoguer avec son PC. Début d'utilisation	I 1	2
11.12.90	Courant 220-380 V: Que peut-on faire soi-même? (théorie et pratique)	E 3	1
19.2.91	Courant 220-380 V: Que peut-on faire soi-même? (théorie et pratique)	E 3	1
7.2.91	Avec et sans électronique: Contrôle, réglage, adaptation des pulvérisateurs aux traitements à faible volume d'eau	E 2	1
18.2.91	Avec et sans électronique: Contrôle, réglage, adaptation des pulvérisateurs aux traitements à faible volume d'eau	E 2	1

Programme

1990

12.12. - 14.12.	Soudure électrique: Matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M 2	3
17.12.	Affûtage d'outillage et couteaux de machines agricoles	M 9	1
18.12.	Les tronçonneuses: Fonctionnement, entretien, travaux pratiques	A 8	1
19.12.	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	1
20.12.	L'alimentation en eau de la maison d'habitation et de la ferme	MES 2	1

1991

4.1.	Pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1
7.1.-8.1.	Réparation et pose de freins hydrauliques sur remorques et contrôle au banc d'essai	AR 16	2
9.1.-11.1.	Soudure autogène: Matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M 3	3
14.1.	La partie électrique des tracteurs et remorques	E 1	1
15.1.	Soudure des plastics (par un spécialiste)	M 6	1
16.1.-18.1.	Soudure électrique: Matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M 2	3
21.1.	Isolation des bâtiments: Matériaux, pose	MES 8	1
22.1.	Affûtage d'outillage et couteaux de machines agricoles	M 9	1
23.1.	Pose de sols en terre cuite de faïences	MES 6	1
25.1.	Revêtement de crèches avec polyester et fibre de verre	M 7	1
30.1.-1.2.	Soudure électrique: Matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M 2	3
4.2.-5.2.	Travaux de maçonnerie (par un spécialiste)	MES 9	2
6.2.	Pose de rustique d'intérieur et petits travaux avec du plâtre	MES 7	1
8.2.	La partie électrique des tracteurs et remorques	E 1	1
25.2.	Pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1
26.2.-27.2.	Réparation et pose de freins hydrauliques sur remorques et contrôle au banc d'essai	AR 16	2
1.3.	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	1
4.3.-12.3.	Réparation de tracteurs et de machines agricoles	AR 3	6
13.3.-15.3.	Soudure électrique: Matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M 2	3

Inscription au cours

Par téléphone au secrétariat du Centre de cours 021-905 44 21